



VIVRE DANS LA DIGNITÉ

Pour diffusion immédiate

Communiqué

Le trésor des soins palliatifs en vidéo

**Il y a toujours une meilleure option que l'euthanasie
Une perspective québécoise pour mieux
comprendre les soins palliatifs**



Montréal, CANADA - 9 septembre 2021 – Le réseau citoyen **Vivre dans la Dignité (VDD)**, fondé en 2010 en amont du débat sur la question de « mourir dans la dignité » au Québec, lance officiellement aujourd'hui la série de vidéos **Le trésor des soins palliatifs**.

Depuis 2015, la province canadienne est la première juridiction au monde à proposer l'euthanasie comme un soin de fin de vie, appelé *aide médicale à mourir*. « Dans ce contexte, une perspective québécoise sur les nombreux bienfaits des soins palliatifs est unique et nous tenions à la partager à l'international. Il nous apparaît toujours plus clair qu'il y a toujours une meilleure option que l'euthanasie », a déclaré le président de VDD, M. Alex King.

Produite en français et en anglais, la vidéo **Le trésor des soins palliatifs** répond en 10 minutes à six questions essentielles pour mieux connaître cette forme de soin dont le nom « palliatif » a été trouvé à Montréal en 1973 par le Dr Balfour Mount. Aux réponses brèves de deux spécialistes québécois en la matière, les médecins Golda Tradounsky et Patrick Vinay, s'ajoutent six vidéos supplémentaires qui permettent d'approfondir les questions suivantes :

- Est-ce que les soins palliatifs sont réservés aux personnes en train de mourir du cancer?
- Où peut-on recevoir des soins palliatifs?
- Est-ce que les soins palliatifs précipitent la mort?
- Est-ce que la morphine entraîne la mort?
- Est-ce que la douleur devrait faire partie de la fin de la vie?
- L'aide médicale à mourir (*terme pour désigner l'euthanasie au Canada*) fait-elle partie des soins palliatifs?

Réalisé par Bruno Olivier et animé en français par Claudette Lambert et en anglais par Angela Barrett, **Le trésor des soins palliatifs** est accessible sur la page Facebook de VDD depuis aujourd'hui (<https://www.facebook.com/vivredignite/videos/377092993966940>) ainsi que sur YouTube via la page <https://vivredignite.org/tresor>.

Un pré-lancement de la vidéo a eu lieu pendant les vacances estivales à l'occasion de la participation de **Vivre dans la Dignité** à la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie, le 9 août 2021. Ce comité parlementaire québécois étudie l'élargissement potentiel de l'aide médicale à mourir (1) aux personnes dont le seul problème médical est un trouble mental ou (2) aux personnes devenues inaptes (à cause d'une maladie neurocognitive comme l'Alzheimer ou autre) qui auraient auparavant signé des directives anticipées. Pour tous les détails sur la participation de VDD à cette commission, visitez <https://vivredignite.org/participation-vdd-commissionqc-2021>.

Le réseau citoyen Vivre dans la Dignité est actif sur les réseaux sociaux suivant :

Twitter <https://twitter.com/Vivredignite>

Facebook <https://www.facebook.com/vivredignite>

LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/vivredignite>

YouTube <https://www.youtube.com/channel/UCh3NsKMNpDum-RyhWSV4WzQ>

Vivre dans la Dignité est un réseau citoyen québécois à but non lucratif, sans affiliation religieuse ou politique. Sa mission vise à promouvoir la protection de la vie, la dignité inhérente et l'accompagnement des personnes rendues vulnérables par la maladie, la vieillesse ou le handicap, en toute circonstance et à toutes les étapes de leur vie, notamment par un accès à des soins palliatifs de qualité pour tous, dans le milieu qui répond le mieux aux besoins du patient.

-30-

Pour solliciter une entrevue avec un membre de l'équipe de VDD.

Jasmin Lemieux-Lefebvre

Coordonnateur, Vivre dans la Dignité

info@vivredignite.org